

La Salle Pauline-Julien met à la disposition des individus, organismes sans but lucratif, entreprises et corporations professionnelles, des espaces conviviaux et des équipements à la fine pointe de la technologie pour la tenue d'activités diverses, telles que : conférences, colloques, événements spéciaux, remises de prix, réunions d'affaires ou sociales, soirées-bénéfice, tournages, spectacles et projections cinématographiques.

Notre équipe réunit toutes les conditions nécessaires pour faire de votre événement une expérience agréable et enrichissante. On y trouve, à prix concurrentiels, une organisation souple, des conseils professionnels, des services de grande qualité et un soutien technique de premier plan.

Centre névralgique de l'ouest de l'île de Montréal situé au cœur du Cégep Gérald-Godin, des espaces sont disponibles tels qu'un toit vert aménagé, un amphithéâtre extérieur, une agora intérieure, des salles de classe, une cafétéria et un café étudiant.

Dotée d'un équipement professionnel à géométrie variable et d'une scène réversible, la Salle Pauline-Julien peut vous offrir les configurations suivantes :

| | Configurations et tarification | | |
|--------------------------|---|----------------|-------------------------|
| | Italienne | Espace Cabaret | Banquet & Espace debout |
| Capacité | 400 | 300 | 240 600 |
| Location minimum | 4 heures | 8 heures | 12 heures |
| Frais de transformation | 0 \$ | 250.00 \$ | 400.00 \$ |
| Tarif régulier | 588 \$ / par bloc de 4h | | |
| Tarif étendu | 247.50 \$ / heure | | |
| Tarif férié + | 330.00 \$ / heure | | |
| Frais par représentation | 250.00 \$ (bloc de 4h) | | |
| Frais par captation | 250.00 \$ (bloc de 4h) | | |
| Kit de matériel | Projection 250.00 \$ - Conférence 322.00 \$ - Gala 1285.00 \$ Spectacle de musique 1800.00 \$ Spectacle de danse et variétés 2210.00 \$ | | |

Tarifs

Sera considérée au *tarif étendu*, toute activité se déroulant entre 23h00 et 8h00, durant plus de 12h consécutives ou ne respectant pas les pauses convenues à l'horaire. Sera considérée au *tarif férié +* toute activité se déroulant sur plus de 6 jours consécutifs ou lors de journée fériée.

Gestion de l'horaire

Le locataire devra faire parvenir son horaire définitif au moins 2 semaines avant son événement. Une pause de 15 minutes doit être prévue à l'intérieur de chaque bloc de 4 heures. Les heures de repas, d'une durée d'une heure, devront se prendre entre 11h30 et 14h et entre 17h et 19h. Durant les heures de repas, les techniciens n'étant pas présents, la scène et la salle ne seront pas accessibles à moins d'une entente prise au préalable avec le responsable des locations. Des frais peuvent s'appliquer.

Inclusions – ressources humaines et accès

- 3 techniciens
- 4 préposés de salle
- 1 gérant de salle
- Accès au foyer I et II
- Accès au débarcadère
- Accès aux loges (3) incluant salle de bain
- Accès au salon des artistes incluant frigo, micro-ondes, laveuse-sécheuse et fer
- Accès à une salle supplémentaire qui peut être convertie en loge
- 3 places de stationnement pour le locataire
- Service de bar au CAFÉ DES ARTS lors des représentations

Inclusions – équipements techniques et mobiliers

Éclairage

- Éclairage général de façade blanc
- Éclairage général sur scène (choix de couleurs)
- 3 projecteurs disposés selon vos besoins
- 1 console d'éclairage programmable

Sonorisation

- 1 système de sonorisation professionnel
- 2 moniteurs de scène (1 retour de scène)
- 4 microphones avec fils et trépieds
- 1 lecteur de MP3 / Disque compact
- 1 console de son

Vidéo

- Projecteur 5000 lumens (fixe en cabine)
- Écran cinéma fixe de 32'L x 17.6'H

Accessoires

- 1 lutrin de conférence
- 4 tables pliantes de 6'
- 4 postes de communication (scène-régie)
- 4 praticables de 4'L x 8'P x 6'' ou 12''H

Mobiliers (*configuration Espace Cabaret & Banquet*)

- 240 chaises pliantes
- 40 tables bistro

Frais additionnels à prévoir

- Service de vente de billets en ligne
- Droits de SOCAN
- Préposé supplémentaire pour la gestion du stationnement et vestiaire
- Technicien supplémentaire en fonction de vos besoins
- Mobilier, linge de table et vaisselle (*configuration Espace Cabaret & Banquet*)
- Équipement technique supplémentaire en fonction de vos besoins (interne ou externe)

Ajout de matériel technique

Vous souhaitez augmenter la puissance du projecteur vidéo, ajouter de l'éclairage robotisé ou utiliser des micros sans-fil? Nous pouvons vous offrir un éventail de choix de matériel de sonorisation, éclairage ou gréage supplémentaire depuis notre parc d'équipement.

Instrument de musique

La SPJ met à votre disposition un piano à queue Yamaha C7 noir. Les frais de location de base incluent un accord pour la première représentation. Les accords suivants sont à la discrétion du locataire.

Location d'équipement technique et instrument de musique externe

La SPJ peut louer pour le locataire des équipements supplémentaires auprès de fournisseurs spécialisés, moyennant des frais d'administration additionnels de 15 % sur le coût de location du matériel. Si le locataire s'occupe de louer son matériel, il doit obligatoirement valider la liste des équipements avec le directeur technique de la salle.

Loi sur le tabac et le cannabis

Tel que stipulé dans la loi, il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle ainsi que dans tous les lieux adjacents. La limite de 9m à l'extérieur du bâtiment doit aussi être respectée en tout temps.

Gestion du service de restauration

La Salle Pauline-Julien est l'unique exploitant des services de restauration par son CAFÉ DES ARTS. La SPJ détient un permis de la RACQ. Conformément à la réglementation de la RACQ, relative aux détenteurs de permis, les locataires ne peuvent en aucun cas apporter des boissons alcoolisées dans le Cégep Gérald-Godin et dans l'enceinte du théâtre, incluant les loges. Seules les configurations Cabaret, Banquet et Espace Libre permettent la consommation de breuvages et nourritures.

Assurances

Le locataire doit obtenir et maintenir une assurance à ses frais, pour la durée de la location, couvrant l'ensemble de ses biens matériels contre tout dommage, que ce soit par le feu, vol ou autrement.

Dépôt

Un dépôt de 100 \$, non remboursable et transférable sur votre facture de location, est exigé pour la réservation de la date de votre événement.

Un dépôt de 25 % du montant estimé est exigé à la signature du contrat pour la préparation de votre événement.

Contactez-nous dès aujourd'hui!

Eric Fontaine

Directeur technique et des locations
Salle Pauline-Julien, 15615, boul. Gouin Ouest
Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8
Téléphone : 514 626-7887 # 5911
er.fontaine@pauline-julien.com